



Comité de l'Yonne de Basket-ball

# Guide du Bon Parent de Basketteur



**Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

# EDITO

Votre enfant fait du sport pour son plaisir et son développement personnel ; il doit ainsi s'amuser en s'entraînant et en jouant.

Les parents doivent l'aider à se développer, s'éduquer, s'éveiller à la vie en société et les éducateurs-entraîneurs doivent l'aider à s'épanouir dans son sport en respectant les principes inculqués par les parents.

Dès son plus jeune âge, le club et ses éducateurs vont aider l'enfant à développer des valeurs sportives : respect des règles de jeu, de lui-même, des copains, de l'adversaire, de l'arbitre, des éducateurs, du code du sportif.

Il est important pour ces jeunes dès leurs débuts, de développer des valeurs sportives (attitude, respect de l'adversaire, de l'arbitre, des règles et de fairplay).

C'est bien entendu le rôle de l'éducateur de conduire l'enfant vers une attitude sportive mais cet apprentissage ne saurait se faire s'il n'est doublé du soutien des parents, accompagnateurs et supporters.

Ce mini-guide a donc pour but de les sensibiliser sur les comportements à adopter lors des rencontres et entraînements.

Il est encore trop tôt pour ces jeunes pour connaître l'enjeu, le plaisir doit être le maître-mot de la pratique sportive.

C'est pourquoi le Comité de Basket-ball a adapté quelques règles pour que les jeunes puissent *jouer* tout en se faisant plaisir le plus possible.

- Terrain adapté à l'âge de l'enfant
- Nombre de joueurs réduit selon les catégories
- Forte Incitation à faire jouer tous les joueurs
- Arrêt du score quand les écarts sont trop importants (plus de 30 points dans les petites catégories)

La devise des clubs doit être :

**« Le jeu doit primer sur l'enjeu »**

**Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

# COMPORTEMENT DU BON PARENT

Les rencontres de basket ne doivent pas être un moment de défouloir pour les parents, ils doivent avoir un comportement exemplaire envers leurs enfants. Les rencontres de basket peuvent être sa première expérience de confrontation à un adversaire devant ses parents.

Les éducateurs-entraîneurs ayant suivi les formations fédérales sont formés pédagogiquement pour que l'enfant entraîné soit mis dans les meilleures conditions (techniques, comportementales et règlementaires) pour s'épanouir dans notre sport.

Les parents se doivent de gérer leur enfant dans la vie de tous les jours mais acceptent, en signant la licence, de faire confiance aux éducateurs pour ce qui concerne la pratique du basket-ball. Par conséquent, ils acceptent que leur enfant écoute prioritairement les consignes de l'entraîneur-éducateur plutôt que celles des parents dans les tribunes.

**Dans tous les cas, votre enfant ne peut entendre plusieurs messages à la fois.**

**La crédibilité et l'efficacité du discours de l'entraîneur passeront par votre faculté à le laisser donner ses consignes sans interférer.**

Le Bon Parent doit compléter le travail mené par l'éducateur-entraîneur en *encourager positivement* sur et en dehors du terrain et doit apprendre à évaluer les progrès de l'enfant en restant toujours positif. De plus en plus, dans le monde du basket en France, les éducateurs ou entraîneurs constatent une émergence de comportements déviants tels que :

1. Violences verbales
2. Non-respect de l'arbitrage
3. Comportements incorrects (ex : dénigrement de l'entraîneur, manque de ponctualité)
4. Menaces, intimidations

## Le respect de l'arbitre

Le respect de l'arbitre est primordial pour le bon déroulement de la rencontre. Il est le garant de l'application des règles. Sans lui, il n'y a pas de jeu.

De plus, le basket chez les jeunes (mini-poussin(e)s, poussin(e)s, benjamins(e)s, voire minimes est en général arbitré par des jeunes du club qui débutent.

Ils sont souvent très susceptibles aux reproches et arrêtent souvent l'arbitrage définitivement après un match où ils ont été l'objet de vives critiques. Le comportement et la tolérance des parents constituent donc un élément majeur dans la fidélisation de nos jeunes arbitres et dans la construction du respect de l'arbitre par vos enfants.

## Comportements

Certains comportements sont inacceptables dans une école de basket qui prône le respect :

Agressivité verbale, menaces, intimidations, incivilités.

## SANCTIONS

### A SAVOIR :

Les *injures non publiques* envers une personne ou un groupe de personnes sur leurs origines, religions, ou races sont sanctionnées par une amende de 1<sup>ère</sup> classe soit 33€. (Code pénal : article R621-2 : « l'injure non publique envers une personne, lorsqu'elle n'a pas été précédée de provocation, est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>ère</sup> classe soit 33€ »).

L'arbitre est chargé de mission de service public. En conséquence, une injure ou une offense grave envers lui peut engendrer une sanction lourde qui peut aller de 7500€ à 15000€ et 6 mois d'emprisonnement (Code pénal : Article 433-5)

## Comité de l'Yonne de Basket-Ball

# LES 10 TRAVAUX DES PARENTS

1. **Connaître les règles du basket** : Connaître les règles et les faire connaître à son enfant, c'est faire un premier pas vers la compréhension du jeu et vers le respect des arbitres.
2. **Etre le moteur de l'assiduité de votre enfant** : arriver à l'heure, suivre régulièrement le calendrier des matchs ...
3. **Montrer votre confiance et votre fierté à votre enfant** : encouragements, compliments, positiver les échecs...
4. **Partager son plaisir de jouer** : Etre acteur à ses côtés plutôt que spectateur passif.
5. **Dialoguer avec votre enfant en dehors du terrain** pour :
  - Réguler son enthousiasme ou ses comportements antisportifs (relativiser les résultats des matchs et des performances individuelles)
  - Le rassurer sur ses « performances »
  - Eventuellement détecter ses contrariétés
6. **Echanger avec les autres parents** : vous investir dans la vie du groupe et du club afin de créer une ambiance « familiale ».
7. **Echanger avec le club et/ou l'Entraîneur** sur :
  - Les difficultés ou contrariétés rencontrées par l'enfant
  - Les changements dans la vie de l'enfant (scolaires, familiaux, santé...)
  - Sur l'évolution personnelle de l'enfant et sur son implication au sein du groupe.
8. **Respecter le travail de bénévoles** du club : ne pas dénigrer le travail fourni par les bénévoles, mais tenter d'apporter une ébauche de solution aux problèmes rencontrés. Ne pas avoir de consignes contradictoires avec les règles énoncées au sein du club.
9. **Développer la connaissance basket** : donner accès aux matchs télévisés, participation à des matchs pros, encouragements des autres équipes du club...
10. **Participer à la vie du club** : Participer aux lotos, repas, tombola, tournoi organisé par le club afin de lui permettre de maintenir son activité.

## Les COMPORTEMENTS



### Pendant les rencontres

Applaudir	Crier sur les enfants Eviter les « Oohh » sur les actions négatives
Encourager Surtout lors d'une action négative (panier raté ou balle perdue)	Donner des consignes (souvent contradictoires avec celles du coach)
Rassurer	Critiquer l'arbitrage

### Après les rencontres

Relativiser le résultat « On a gagné, mais on peut encore progresser » « On a perdu, mais on est en progrès »	Incriminer votre enfant ou le mettre sur un piédestal
Valoriser la prestation de l'enfant	Refaire le match avec votre enfant
Participer aux moments de convivialité Goûters	Récupérer votre enfant sans descendre de la voiture

Dans tous les cas, votre enfant se construira à travers votre regard. Votre comportement est donc essentiel pour l'aider à se construire de manière rationnelle.

Votre enfant sera fier de vous montrer qu'il réussit dans son sport : ainsi,

- Votre présence aux matchs et votre suivi contribueront à sa valorisation.
- Votre comportement positif l'aidera à s'épanouir dans l'activité.

### Comité de l'Yonne de Basket-Ball

# REGLES de l'École de Basket

Mais aussi dans les autres catégories

## On

- **Joue** beaucoup chez les babies, car avant 8 ans l'apprentissage précoce est quasi inefficace. Le jeu est le travail de l'enfant.
- **Sait** que l'école de basket n'est pas une garderie, cela entraîne donc le droit d'avoir des exigences telles que : horaires respectés, absences justifiées, présentation du carnet de suivi .....
- **Profite** pour expliquer la feuille de marque ou toute autre chose intéressante aux parents, car leur présence dans le gymnase peut être profitable au club.
- **Evite** les files d'attente sur les ateliers pour que les enfants soient le plus souvent en pratique.
- **Fait** preuve *d'autorité sans autoritarisme et sans injustice*.
- **Constitue** des groupes variés (souvent de niveau pour favoriser l'individualisation des apprentissages).
- **Se pose** la question : quels entraînements pour quels apprentissages ?
- **Comprend** que l'apprentissage donne des performances stabilisées.
- **Philosophe** avec 2 petits dictons pour finir : « apprendre, c'est apprendre à apprendre... » et « l'erreur est formatrice, si elle est analysée ».

## Comité de l'Yonne de Basket-Ball

# LES 10 TRAVAUX DU BASKETTEUR

**La licence de basket ouvre des droits à participer aux matchs et aux entraînements organisés par mon club et mon comité départemental. Néanmoins, elle doit s'accompagner des devoirs que nous appellerons des « travaux ».**

**1. A l'heure j'arriverai**

Les retards intempestifs perturbent le bon déroulement des entraînements et par conséquent nuisent à mon équipe. Les retards répétés pourront être sanctionnés de non participation à un entraînement. Dans tous les cas, lorsque je suis en retard, je dois prévenir mon entraîneur (téléphone...).

**2. A l'entraînement je serai présent**

Mes absences à l'entraînement m'empêchent de progresser, empêchent également mes coéquipiers et toute mon équipe d'avancer. Les absences à l'entraînement pourront avoir pour conséquence logique de ne pas être convoqué au match du Week-end, sauf cas particuliers : Prévenez vos entraîneurs de vos absences prévues. **Absence non prévenue = non convocation.**

**3. Aux matchs je participerai**

Mon absence aux matchs handicape mes coéquipiers, mon équipe et parfois même mon club (forfait). J'ai pris une licence de Basket qui m'engage à participer à toutes les compétitions car ce sport est un sport collectif et la présence de tous est essentielle.

**4. La politesse je respecterai**

Je dois dire bonjour et au revoir à mes coaches, mes dirigeants de club et mes coéquipiers.

**5. Le matériel je rangerai**

Le matériel sera sorti et rangé par les joueurs : les joueurs ne devront pas quitter la salle tant que le matériel ne sera pas rangé correctement (ballons, plots, maillots rangés et paniers remontés).

**6. Le matériel je respecterai**

Je prendrai soin du matériel : Ne pas s'asseoir sur les ballons, ne pas tirer au pied, ne pas se suspendre aux paniers.

**7. Les règles d'hygiène, je respecterai**

En pratiquant une activité sportive, mon corps transpire et se fatigue. Un des moyens les plus simples de récupérer est de prendre une douche chaude après l'effort. D'autre part, en déplacement, il est bienvenu de prendre une douche avant de repartir afin de ne pas imposer mes odeurs corporelles à mes compagnons de trajet.

**8. Acteur de mon club, je serai**

Le joueur de basket a des droits mais également des devoirs : il peut (ou doit) par exemple aider son club dans les tâches de tables de marque, d'arbitrage et d'encadrement des plus jeunes. Sans arbitres, sans officiels de table de marque et sans encadrants, pas de matchs. Je dois être acteur plutôt que consommateur de basket.

**9. Quelques déplacements mes proches effectueront**

Les déplacements ne peuvent malheureusement pas être pris intégralement par le club. Ainsi, mes parents, en signant ma demande de licence doivent s'engager à effectuer au moins un déplacement dans l'année afin que notre équipe vive. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice.

**10. Les manquements graves je ne ferai pas**

Tous problèmes de violence, de vol, de drogue ou de grave manquement au présent règlement provoqueront **l'exclusion immédiate** du club du sujet incriminé (après vote du conseil d'administration du club).

Dans tous les cas, vos entraîneurs et dirigeants ne sont pas là pour sanctionner mais pour vous aider dans votre pratique de notre sport : n'hésitez pas à les contacter pour tout problème qui vous empêcherait de répondre à ce règlement.

**Signatures**

**Le licencié :**

**les parents :**

**Le club :**

**Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

# Comment être utile pour votre club



**Votre club a besoin de vous pour exister, n'importe qui peut intégrer ponctuellement l'équipe dirigeante d'un club :**

- **Accompagner** les enfants
- **Tenir** la table de marque
- **Encadrer** les jeunes (des formations allégées existent au sein du Comité)
- **Arbitrer** leurs rencontres
- **Préparer** les goûters
- **Assurer l'accueil** des enfants et parents aux entraînements et matchs
- **Intégrer** l'équipe dirigeante : recherche de sponsors, Trésorerie, organisation de manifestations (buvette, repas...), Site internet ...

**Il y a différentes fonctions que vous pouvez exercer bénévolement en aidant énormément votre club.**

**Si vous souhaitez aider votre club, proposez vos services.**

**Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

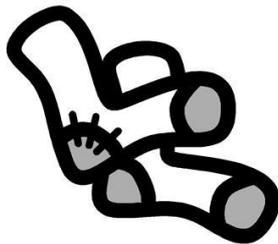
Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

# Hygiène de l'enfant

**JE N'OUBLIE PAS D'APPORTER A CHAQUE SÉANCE :**

**Je mets dans mon sac :**

- 1 paire de basket propre à usage réservé au gymnase
- 1 short et un t-shirt
- Mon ballon (facultatif)
- Mon carnet de suivi
- 1 bouteille d'eau avec mon nom dessus
- 1 serviette
- Des vêtements pour me changer après la séance car je ne dois pas partir avec quelque chose de mouillé sur moi :
  - o 1 paire de chaussettes
  - o 1 tee-shirt
- 1 goûter ou quelques barres de céréales pour manger après la séance.



Ce fascicule s'est inspiré du document réalisé pour le Comité de Charente-Maritime, rédigé par Diamory SYLLA, étudiant en droit du sport à la Sorbonne, avec la participation de Sylvie VALTAT, Vice-Présidente du Comité de l'Yonne de Basket-ball, Delphine PLAT, Secrétaire du Comité de l'Yonne de Basket-ball et Sébastien LEGROS, CTF du Comité de l'Yonne de Basket-ball.

**Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z